



PEINTURE DE STADE CONCENTREE



- ⊙ Peinture concentrée pour le traçage de terrains de sport engazonnés.
- ⊙ Peinture en phase aqueuse : sécurité pour les applicateurs, les joueurs et le gazon.
- ⊙ A base de copolymère acrylique.
- ⊙ Forte concentration en pigment (dioxyde de titane).
- ⊙ Excellente blancheur, idéal pour les matchs en nocturne.
- ⊙ Très bonne résistance à la pluie et au piétinement des joueurs.

S'utilise avec nos traceurs ZEPOTRACE, PENTOTRACE et PENTOTRACE PRO HP.

APPLICATION

Bien agiter le bidon avant utilisation.

En cas d'application à l'aide d'un pulvérisateur, il est recommandé de tamiser la solution avant le remplissage de la cuve, pour éviter d'obstruer la buse.

Préparer la solution en 2 fois pour obtenir un mélange plus homogène et stable.

Rinçage et nettoyage à l'eau du matériel d'application.

Rendement : 1,5L / terrain (appareil Airless).

CONDITIONS D'EMPLOI

Craint le gel. Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé, dans un local frais et aéré.

CARACTERISTIQUES

Liant : copolymère acrylique.

Pigment : dioxyde de titane.

Coloris blanc.

Densité : 1,5 ± 0,1.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

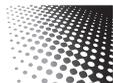
D2646-0216-1698

Type de matériel de traçage	1er Traçage	Traçage d'entretien
ZEPOTRACE	1 L de peinture pour 3 L d'eau env. 8 L de peinture (foot) env. 10 à 12 L de peinture (rugby)	1 L de peinture pour 4 L d'eau env. 4 L de peinture (foot) env. 5 à 6 L de peinture (rugby)
PENTOTRACE	1 L de peinture pour 3 L d'eau env. 3 L de peinture (foot) env. 4 L de peinture (rugby)	1 à 4 L de peinture pour 6 L d'eau env. 2 L de peinture (foot) env. 3 L de peinture (rugby)
PENTOTRACE PRO HP	1 L de peinture pour 1 L d'eau env. 3 L de peinture (foot) env. 4 L de peinture (rugby)	1 L de peinture pour 2 L d'eau entre 1,5 L et 2 L de peinture (foot) entre 2 L et 2,5 L de peinture (rugby)

Les consommations sont données à titre indicatif car elles dépendent du débit de l'appareil utilisé et de la vitesse d'avancement.

Terrain de football homologué en France : 105 x 68 m
Largeur des lignes : 10 cm avec tolérance ± 2 cm

Mètres linéaires de tracés : terrain de foot : 650 - 750 m
terrain de rugby : 900 - 1000 m



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : vêtement de travail.

